



Independence Day



8 Mars: La CNDT honore la Femme

ECHOS des **TERRITOIRES**



Un magazine pour nos Terroirs N° 000 Avril 2022

Retrouvez l'information en continu sur internet : <http://www.cndt.sn>



9e FORUM MONDIAL DE L'EAU
Le Président Macky SALL sonne l'alerte



ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC
M. SERIGNE Mbaye THIAM



DECENTRALISATION: Les nouveaux Maires à
l'épreuve de la territorialisation des politiques

Sommaire

Forum de l'eau



P. 05

Le chef de l'Etat Macky SALL sonne l'alerte

Actualités

Les nouveaux maires à l'épreuve de la territorialisation des politiques



P. 14

Directeur de publication : Papa Abdoulaye DIOP

Directeur de rédaction : Boubacar Demba SADIO

Chef d'édition : Sonia BASSE

Infographe : Mamadou Lamine KASSE

Photographe : Birama NDIAYE

Editorial

Independence Day par Benoit SAMBOU P.03

Dossier

Forum de l'eau : le chef de l'Etat Macky SALL sonne l'alerte P.05

Dakar, la source d'un « Blue deal » P.06

Entretien exclusif avec M.Serigne Mbaye THIAM P.07

La participation de l'OMVG au Forum de l'Eau P.12

Reportage

Décentralisation : les nouveaux maires à l'épreuve de la territorialisation des politiques publiques P.13

Actualités

Célébration du 08 Mars : la CNDT honore la Femme P.15

Portrait

Annette Seck NDIAYE, une femme politique « porteuse » d'un héritage moral P.17

Contribution

Le Bassin Versant de Keur Diatta offre un exemple de coopération territoriale par Arona BA P.19

Portrait

Annette SECK NDIAYE, une femme politique « porteuse » d'un héritage



P. 17



Independence Day!

62 ans ! Maggie KUHN aimait à rappeler que « le plus bel âge est l'âge que l'on a ». Alors Oui ! Le Sénégal, est à son plus bel âge.

Ce numéro de lancement de « Echos des Territoires », magazine mensuel en ligne, proposé et présenté par la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT) est le prétexte idéal pour moi de partager avec vous, à ce bel âge de notre Nation, quelques points qui me tiennent à cœur.

Ce magazine dédié à nos collectivités territoriales revêt, à nos yeux, une importance particulière qui tire sa substance de notre conviction que nos collectivités territoriales bénéficient d'un dense capital physique, culturel, humain et socioéconomique dont la valorisation est à la fois une nécessité et un impératif de développement durable et équitable.

Le Sénégal a une longue tradition d'aménagement du territoire dont les enjeux sont la recherche de compétitivité des territoires afin de les rendre attractifs, l'équité territoriale entre les centres urbains et les espaces ruraux d'une part et entre les régions dites périphériques et celles dites centrales d'autre part.

Il est clair que faire face à ces enjeux, relever ces défis et atteindre ces objectifs ne saurait se réaliser sans une vision globale, accompagnée d'une réforme prospective adossée à une volonté politique affirmée.

En impulsant le Plan Sénégal Emergent qui englobe la vision globale, en mettant en place la réforme territoriale de l'acte 3 de la décentralisation qui soutient la réforme prospective, en institutionnalisant le dialogue comme modalité de renforcement de la concertation et du partenariat entre l'Etat et les acteurs territoriaux, le Chef de l'Etat Macky SALL a fini par convaincre qu'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable « est le chemin ».

Dans un monde en mutation où le dialogue est attaqué de toutes parts par les partisans de la confrontation, notre devoir citoyen et républicain nous impose de contribuer au renforcement de nos espaces d'échanges et de cohésion. Le magazine « Echos des Territoires » s'inscrit dans cette perspective et renforce la CNDT dans ses missions. Si, depuis notre accession à l'indépendance, notre pays est cité en modèle démocratique, notre modèle socio-culturel célébré et notre organisation territoriale citée en référence, c'est certainement parce que

Editorial

chaque génération a inscrit son action dans la prise en compte des préoccupations de toutes les composantes de notre pays. En cherchant à mutualiser les actions de toutes les forces vives de notre pays, en faisant du développement économique et social un moteur pour l'épanouissement de tous les enfants de notre pays et en plaçant le Dialogue et les territoires au cœur de son action, notre génération ne saurait faillir et ne faillira pas.

J'ai l'intime conviction que nos territoires sont le cœur de nos espaces et doivent être au cœur de nos actions. Ils nous donnent chaque jour à travers les dynamiques qui s'y déroulent, une formidable leçon d'optimisme, de dynamisme, d'intelligence et d'imagination dans une période où beaucoup s'ingénient à ne voir que les difficultés et les problèmes.

Il nous appartient à tous de renforcer ces dynamiques pour un Sénégal meilleur et prospère ancré dans ces 6 mots qui font notre particularité et notre force : Un Peuple- Un But- Une Foi.

C'est à cela que s'attèle la CNDT. C'est à cela que servira « Echos des Territoires », première étape dans la mise en place de la plateforme des acteurs territoriaux (PACT) que vous aurez bientôt l'opportunité de découvrir.

Vive le Sénégal ! Vive la République ! Vive l'Indépendance !

Benoit SAMBOU

Président de la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT)

MISSIONS ET OBJECTIFS DE LA CNDT

Les missions de la Commission nationale du Dialogue des Territoires – CNDT – sont précisées par le Décret n° 2015-1970 du 28-12-2015 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la CNDT.

Ces missions sont au nombre de six (06) :

- ◆ Assister Monsieur le Président de la République dans la définition de mécanismes de coopération territoriale ;
- ◆ Accompagner le Gouvernement dans la promotion des Groupements d'intérêt communautaire;
- ◆ Aider les collectivités locales à la mise en place de groupements d'intérêt communal et à la création d'Établissements publics territoriaux;
- ◆ Faciliter la constitution des groupements territoriaux ou pôles territoires;
- ◆ Faciliter les relations entre gouvernement et collectivités locales d'une part et d'autre part entre collectivités locales pour améliorer la concertation entre acteurs territoriaux;
- ◆ Fournir au Président de la République et au Gouvernement, les analyses nécessaires au renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des collectivités locales.

La mise en œuvre des missions du CNDT permettra l'atteinte des objectifs suivants :

- ◆ Faciliter la cohésion économique, sociale et territoriale grâce à la valorisation de mécanismes de coopération territoriale ;
- ◆ Aider à la définition des dispositifs de gouvernance des territoires en favorisant le dialogue intra-territorial et interterritorial;
- ◆ Appuyer le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des collectivités locales en définissant des mécanismes adaptés pour leur mobilisation

Le président Macky SALL sonne l'alerte

La président Macky SALL a saisi la tribune du 9^e Forum mondial de l'eau tenu à Dakar pour donner de la voix. Face aux multiples défis inhérents à la « raréfaction des ressources hydriques », il invite la Communauté internationale et les Etats à une prise de conscience pour inverser la tendance.



Le Forum mondial de l'eau, tenu à Dakar, fut un grand moment de communication pour le président de la République à l'endroit des Etats du monde. Donnant le coup d'envoi de cette 9^e édition, le lundi 21 mars 2022, il n'est pas passé par quatre chemins pour lancer une alerte en direction des décideurs des différents pays. Dans son discours d'ouverture, Macky SALL a sonné l'alerte sur la « raréfaction des ressources hydriques » dans le monde, en particulier en Afrique. Le président en exercice de l'Union Africaine (UA) a clairement indiqué que le Sommet mondial de Dakar s'est tenu dans un contexte particulier marqué par « la raréfaction des ressources hydriques et la dégradation de l'environnement, qui « continuent de s'aggraver ». Pour le

Chef de l'Etat, qui cite le Rapport de l'ONU, « la situation n'est pas rassurante », car « deux personnes sur cinq dans le monde vivent dans des régions où l'eau est rare ». « Tout laisse croire que, si rien n'est fait, la situation ira de mal en pis », a-t-il alerté les gouvernements du monde. Selon les Nations unies, un Africain sur quatre a accès à l'eau potable. Le président SALL a proposé, sur le plan politique, que « le G20 s'élargisse et élargisse sa composition ». Pourquoi ? « Compte tenu des enjeux globaux [...], le moment est venu pour qu'une instance comme le G20 prête attention aux problématiques liées à l'eau, à l'image de ce que font la Banque mondiale et les autres institutions internationales depuis des décennies. [...] ».

Dossier

L'UA pourrait ainsi en devenir membre » car « l'Afrique compte plus d'un quart des pays membres des Nations unies », a souligné le président du Sénégal.

Dans une tribune parue à la veille de la rencontre de Dakar sur le site officiel du forum, le dirigeant sénégalais donnait de la voix en plaidant pour que la Communauté internationale place « l'eau au cœur de l'action du multilatéralisme et des politiques internationales pour bâtir des mécanismes de riposte efficaces face aux crises multiformes et pour la construc-

tion d'un monde post-Covid-19 résilient, prospère et stable ». Pour Macky Sall, il faut agir vite afin de renforcer les mécanismes de financement et de la gouvernance de l'eau, donner toute sa place à l'innovation en matière d'assainissement ou encore résoudre les défis que pose la problématique de l'eau potable en milieu rural.

Boubacar Demba SADIO

Dakar, la source d'un « Blue deal »

La capitale du Sénégal, Dakar, a abrité, du 21 au 26 mars 2022, la 9^e édition du Sommet mondial de l'eau, organisé conjointement par le Conseil Mondial de l'Eau et le gouvernement sénégalais. Près de 10.000 participants venus des différents pays du monde ont pris part à cette édition qui a été placée sous le thème: «La sécurité de l'eau pour la paix et le développement;

Le 9^e édition du Forum mondial de l'eau, organisé à Dakar du 21 au 26 mars 2022, a tenu ses promesses. La capitale sénégalaise a fait renaître une nouvelle source, qui devrait conduire à la sécurité de l'eau et de l'assainissement pour la paix et le développement dans le monde. Dans une déclaration de Dakar, les résultats issus de ce Sommet mondial ont donné lieu à un « Blue deal ». En effet, les parties prenantes ont appelé la Communauté internationale à « garantir le droit à l'eau et à l'assainissement pour tous » ; à « garantir la disponibilité de la ressource et la résilience » ; à « assurer les financements adéquats » ; à « assurer une gouvernance inclusive de l'eau » et à « renforcer la coopération », entre autres décisions majeures. Par conséquent, les experts mondiaux en eau recommandent au Gouvernement de la République du Sénégal et au Conseil Mondial de l'Eau, en leur qualité de co-organisateur du Forum, de soumettre la Déclaration de Dakar comme contribution à la Conférence des Nations Unies sur l'eau en 2023. Non sans inviter la Communauté internationale et toutes les parties prenantes à « endosser la présente « Déclaration de Dakar sur la Sécurité de l'eau et de l'assainissement pour la paix et le développement » et à contribuer à la mise en œuvre effective des résultats issus du Forum de Dakar. » A l'issue de cette rencontre internationale, les participants ont affirmé leur « détermination à donner corps à (leur) vision partagée d'un monde dans lequel chaque personne a accès à l'eau potable et à l'assainissement en tant que droit humain fondamental. »

B. D. SADIO



« Les changements climatiques posent des risques énormes pour le développement de nos territoires »

Dans un entretien exclusif avec le Magazine « Echos des Territoires », le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement revient sur les recommandations issues du Forum « Dakar 2022 ». M. Serigne Mbaye THIAM révèle que « toutes les actions menées dans le cadre de ce 9^{ème} Forum mondial de l'eau s'arrimaient parfaitement aux engagements internationaux du Sénégal. » Sur les défis en matière d'eau et d'assainissement, il affirme que « l'eau constitue un marqueur essentiel du développement des collectivités territoriales ».

« Echos des territoires » : Notre pays a organisé ledit Forum, du 21 au 26 mars 2022, sur le thème de « La sécurité de l'eau pour la paix et le développement ». Quels ont été les axes prioritaires de ce grand rendez-vous mondial ?

M. Serigne Mbaye THIAM : Notre pays vient d'organiser avec brio, sans doute le plus grand évé-

nement de son histoire avec environ 10 000 participants, 94 pays représentés, 92 Ministres, plus de 150 autorités locales, plus de 300 journalistes accrédités, 124 exposants, 221 sessions organisées, dont : 4 segments politiques (ministres, parlementaires, élus locaux, organismes de bassin), 04 tables rondes de synthèse de très haut niveau, 26 panels de haut niveau, 92 sessions ordinaires, 52 sessions spéciales, 43 Side events, etc.

Organisé pour la première fois en Afrique subsaharienne du 21 au 26 mars 2022 sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président du Sénégal et Président en Exercice de l'Union Africaine, avec le soutien de nombreux partenaires, le 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau dont le thème principal était « La sécurité de l'eau pour la paix et le développement » constituait un cadre unique pour la communauté de l'eau et les décideurs de trouver des réponses efficaces pour l'accès universel à l'eau et à l'assainissement. Les axes prioritaires de ce grand rendez-vous s'articulaient autour :

Premièrement d'un segment politique de haut niveau auquel ont pris part des Chefs d'État, des Responsables d'institutions internationales, suivi de segments politiques dédiés respectivement aux ministres, aux parlementaires, aux autorités locales, aux organismes de bassin. Deuxièmement d'une plateforme multi-acteur regroupant l'ensemble des parties prenantes (représentants gouvernementaux, parlementaires, collectivités territoriales, monde scientifique, secteur privé, société civile, jeunes, femmes, etc.) qui a permis de structurer une réflexion approfondie orientée vers des actions, autour des quatre priorités thématiques du Forum « Dakar 2022 » à savoir : (1) la Sécurité de l'eau et de l'assainissement ; (2) l'Eau pour le développement rural ;

Dossier

(3) la Coopération ; (4) la boîte Outils et moyens incluant les questions cruciales du Financement, de la Gouvernance et la Gestion des Connaissances et des Innovations.

Troisièmement autour de l'Initiative Dakar 2022 qui a permis d'échanger sur des idées innovantes d'actions à mettre en œuvre et des réponses à apporter sur le terrain, notamment à l'échelle des différentes régions du monde pour atteindre l'accès universel à l'eau et à l'assainissement.

Quatrièmement, le Forum a également abrité une grande Exposition structurée autour de l'Expo/Foire, du « Parcours des réponses », d'un Village africain, d'un Village de l'assainissement, du Pavillon des Jeunes et de l'Espace Sénégal ; différentes expositions qui ont permis de monter les grandes innovations et réponses apportées à l'échelle des différents territoires du monde.

En définitive, il est important de souligner que toutes les actions menées dans le cadre de ce 9^{ème} Forum mondial de l'eau s'arrimaient parfaitement aux engagements internationaux du Sénégal, à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, mais surtout à l'agenda international de l'eau avec ses deux jalons phares : la conférence des Nations Unies sur l'Eau de 2023 et les Objectifs de développement durable, à l'horizon 2030.

Les défis en matière d'eau et d'assainissement interpellent l'ensemble des décideurs. Quel a été le niveau d'implication des Collectivités territoriales, lors du Forum mondial de l'eau organisé à Dakar ?

L'accès à l'eau constitue un défi majeur à l'échelle de nombreux territoires. En effet, le sujet de l'Eau

occupe la première place des préoccupations de Collectivités territoriales, en dépit du fait que l'eau n'est pas, pour le cas du Sénégal, une compétence transférée, alors que les autorités locales sont les premières à être confrontées aux difficultés liées au manque d'eau ou aux aléas qui y sont liés. L'eau constitue un marqueur essentiel du développement des collectivités territoriales. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du 9^{ème} Forum mondial de l'eau, avec le concours de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique), un segment spécifique a été consacré aux Collectivités territoriales d'Afrique et du monde pour échanger sur les voies et moyens de mettre en œuvre des approches viables de gestion de l'eau pour le développement des territoires.

Cet évènement a globalement permis de mettre en évidence le rôle clé des Collectivités territoriales dans la construction de mécanismes robustes de gouvernance territorialisés de la sécurité de l'eau et de l'assainissement. Un « Plan d'action des maires, gouvernements locaux et régionaux pour la sécurité hydrique » en est issu. L'objectif de ce plan est d'assurer une gestion durable et intégrée de la ressource en eau à travers la coopération décentralisée pour la mobilisation de moyens financiers additionnels, le développement de réponses innovantes, et fondées sur la nature, en tenant compte des droits humains, de l'égalité des genres et de l'équité territoriale en matière d'accès aux services d'eau et d'assainissement.

La gestion de la ressource en eau pose de multiples défis à notre pays. Quel rôle doivent jouer les Collectivités territoriales ?

Le Sénégal a, au cours de la décennie 2012 – 2022 enregistré des progrès importants dans l'accès à l'eau

et à l'assainissement grâce à des investissements soutenus de l'État et de ses partenaires au développement. Dans le cadre de l'atteinte des objectifs de développement durable, à l'horizon 2030, les collectivités territoriales jouent dorénavant et déjà un rôle important, notamment dans la conception et la mise en œuvre des politiques de développement territorial à travers une meilleure maîtrise de l'eau, le renforcement des structures de gouvernance de l'eau, des partenariats et/ou des mécanismes de coopération adaptés aux contextes territoriaux.

A cet égard, il est important d'appuyer les Collectivités territoriales à renforcer les capacités des responsables locaux pour faire face aux défis de l'eau et de l'assainissement et développer des programmes pour l'autonomisation des associations d'usagers, des femmes et des jeunes grâce à leur meilleure implication dans C'est dire que les collectivités territoriales, en tant qu'usagers et acteurs clé de la gestion de l'eau ont un rôle fondamental à jouer dans la territorialisation des politiques publiques d'eau et d'assainissement.

Comment préparer nos territoires à l'adaptation face aux risques majeurs liés au réchauffement climatique ?

Les changements climatiques posent des risques énormes pour le développement de nos territoires dont l'économie repose essentiellement sur le secteur primaire. Dans le contexte sénégalais, le développement économique des territoires est essentiellement tributaire de l'eau. Les effets du changement climatique risquent d'aggraver les sécheresses et accroître les migrations des populations vers nos villes, avec des incidences néfastes sur le développement des collectivités urbaines mais aussi rurales. Face à ce fléau, il semble urgent de repenser les re-

lations villes-campagnes, en développant des réponses efficaces et effectives, en dotant les collectivités territoriales de plus de moyens et de ressources pour bâtir des mécanismes de résiliences territoriales basés sur la mise à disposition de l'eau pour renforcer la productivité des territoires ruraux, atténuer les aléas de tous ordres. Pour ce faire, sécuriser l'eau en sécurisant les ressources et les usages devient une condition sine qua non pour rendre aptes nos territoires à s'adapter durablement à la crise climatique.

Quelle est la stratégie nationale du Gouvernement du Sénégal en matière d'eau et d'assainissement ?

Le Sénégal s'est engagé à promouvoir, d'une manière durable et équitable, la gestion intégrée des ressources en eau ainsi que l'accès universel à l'eau potable et à des systèmes d'assainissement adéquats. La mise en œuvre de cette vision stratégique s'appuie sur quatre objectifs sectoriels : promouvoir la bonne gouvernance du secteur de l'eau potable et de l'assainissement ; assurer une gestion intégrée et efficace des ressources en eau en vue de la satisfaction durable des besoins liés à tous les usages ; promouvoir l'accès universel à l'eau potable à travers le renforcement des infrastructures garantissant la continuité du service public et promouvoir une bonne gestion des eaux, des excréta et des eaux pluviales. Dans le cadre de la mise en œuvre d'actions pour atteindre les objectifs de développement durable, le Sénégal a développé au cours de la décennie 2012 – 2022, des infrastructures d'eau et d'assainissement. Ce qui lui a permis d'enregistrer un taux d'accès universel en milieu urbain de l'ordre de 98,8% et un taux d'accès proche de l'universel en milieu rural de 96,4%.

Dossier

Dans le secteur de l'assainissement, des progrès importants ont été réalisés avec des Taux d'accès assainissement de l'ordre de 74% en milieu urbain et de 54% pour le monde rural.

Toutefois, dans la poursuite des performances et de la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire II du Plan Sénégal émergent, le Gouvernement, avec l'appui de la Banque mondiale, a commandité, une étude sur la sécurité de l'eau.

Le rapport Défis et recommandations en matière de sécurité hydrique au Sénégal, au niveau national et dans le triangle Dakar-Mbour-Thiès évalue le niveau d'attention accordé à la gestion des ressources en eau et identifie les obstacles à l'atteinte de la sécurité hydrique. L'étude souligne qu'en raison d'une demande qui excède déjà les ressources disponibles au Sénégal, la diversification de l'approvisionnement est essentielle. Une économie circulaire de la sécurité hydrique offrirait de très importants bénéfices, aux acteurs et collectivités territoriales pour promouvoir des emplois bleus, particulièrement au bénéfice des jeunes et des femmes.

Que retenir de la mise en œuvre de l'agenda mondial de l'eau, au sortir du 9^{ème} Forum mondial de l'eau organisé à Dakar ?

Le 9^{ème} Forum mondial de l'eau, « Dakar 2022 » a, assurément, été un grand succès. Il a permis de bâtir un consensus fort qui va impacter durablement l'agenda international de l'eau, à travers notamment le « Blue Deal » proposé par le Sénégal et le Conseil mondial de l'eau pour assurer la sécurité de l'eau et de l'assainissement en faveur de la paix et du développement, en Afrique et dans le monde.

L'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène en Afrique va nécessiter des investissements massifs dans les infrastructures d'eau et d'assainissement pour combler les retards enregistrés dans ce domaine.

C'est la raison pour laquelle, le 9^{ème} Forum mondial de l'eau a plaidé, auprès des partenaires au développement mais aussi auprès du secteur privé, pour le renforcement des investissements pour l'eau et l'assainissement afin que l'accès à l'eau soit assuré partout et pour tous. C'est tous le sens qu'il faut donner à la Déclaration ambitieuse et pertinente du Forum «Dakar 2022 ». Par ailleurs, dans le but de renforcer la résilience de l'Afrique face aux changements climatiques, aux chocs économiques, aux menaces sur la paix, la stabilité et le développement des territoires, le Président de la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Macky Sall, dans le cadre de sa présidence de l'Union africaine, de Champion mondial sur les questions d'Eau, et dans la suite de son leadership pour la mise en œuvre des programmes phares du NEPAD, a lancé le Panel international de haut niveau sur les investissements dans l'Eau en Afrique. L'objectif du panel est de développer des voies et moyens pour mobiliser concrètement 30 milliards de dollars par an jusqu'en 2030, pour mettre en œuvre le programme d'investissement pour l'eau en Afrique et pour placer le continent dans une meilleure trajectoire pour l'atteinte de l'accès universel à l'eau et à l'assainissement, essentiel pour le développement et la paix. Le Chef de l'État portera l'ensemble des résultats du 9^{ème} Forum mondial de l'eau à la Conférence des Nations Unies sur l'Eau de 2023. Le Chef de l'État portera l'ensemble

Dossier

des résultats du 9^{ème} Forum mondial de l'eau à la Conférence des Nations Unies sur l'Eau de 2023 et dans les grandes instances mondiales tel que le G20, où il renforcera le plaidoyer pour la place de l'Afrique et de ses territoires dans le multilatéralisme du 21^{ème} siècle.

Toutefois, il me plaît de souligner que la CNDT a un rôle majeur à jouer dans la phase post-Forum, pour portage des résultats du 9^{ème} Forum, notamment dans la mise en œuvre du plan d'action des « Villes et collectivités territoriales », qui constituent une échelle d'action privilégiée du « Blue Deal ».

A cet égard la CNDT pourrait, en rapport avec

l'Union des Associations d'Élus locaux (UAEL), l'Association des Maires du Sénégal (AMS) et les grandes villes du Sénégal, travailler à mettre en cohérence des dialogues politiques sur le sujet de l'eau et le développement des collectivités territoriales, dans une perspective de mise en place d'un « Observatoire de l'eau pour les villes et territoires ».

Propos recueillis par Sokhna NDAO et Khalil SANE





L'OMVG fortement mobilisée pour la réussite du Forum mondial de l'Eau

Artisan majeur au 9^{ème} Forum mondial de l'Eau organisé au Sénégal, du 21 au 26 mars 2022, l'OMVG a présenté aux différents participants et sommités de l'eau ses réalisations et son expertise en matière de gestion de bassins transfrontaliers.

Le ballet des autorités de l'OMVG

Passage incontournable pour plusieurs officiels venus participer au 9^{ème} Forum mondial de l'Eau, le stand de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie a reçu plusieurs personnalités dont le Ministre sénégalais de tutelle, M. Serigne Mbaye THIAM, Ministre de l'Eau et de l'Assainissement et M. Mansour FAYE, Ministre sénégalais des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement.

Outre les ministres sénégalais, l'OMVG a eu le privilège de voir la participation active dans son stand des ministres de tutelle des autres Etats-membres en l'occurrence M. Ibrahima Abé SYLLA, Ministre de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures de la Guinée, M. Lamine DIBBA, Ministre de l'Environnement, du Changement climatique et des Ressources naturelles de la Gambie et M. Orlando Mendes VIEGAS, Ministre d'État, Ministre des Ressources naturelles de la Guinée-Bissau.

Retour sur l'agenda de l'OMVG au sommet

Durant les cinq (5) jours du Forum, l'Organisation

pour la mise en valeur du fleuve Gambie a animé, au niveau de son stand, plusieurs rencontres de haute facture. Le premier jour du Forum a été consacré aux Echanges entre aquifères transfrontalières de trois continents. Le mardi, les experts se sont d'abord penchés sur le sujet du Financement de la paix bleue : comment investir dans la paix bleue, avant de partager l'expérience de l'OMVG sur la Coopération dans le domaine des eaux transfrontalières : fondements juridiques et cadre institutionnel, la réalisation de son Plan Directeur de Développement Intégré (PDDI) et sur l'Urgence de développer la formation sur l'eau. Au troisième jour du Forum, l'OMVG a mis l'accent sur les thématiques portant sur l'Eau, la paix et la sécurité au Sahel, l'Eau, facteur de paix et de développement en Afrique de l'Ouest et du Centre : évolution et perspectives de l'initiative pôle eau de Dakar et enfin sur le Financement des infrastructures dans les Bassins sous juridiction de l'OMVG. Le clou du Forum a été la journée dédiée aux bassins des fleuves, des lacs et des aquifères.

SEGMENT SUR LES BASSINS

Le Forum de Dakar érige la GIRE en priorité, une grande innovation

« Les bassins transfrontaliers et la coopération entre acteurs, une contribution à la paix ». C'était le thème au cœur des échanges lors de la Journée des bassins des fleuves, des lacs et des aquifères, le 25 mars. Cette journée, une innovation de taille du Forum de Dakar, a été une étape importante pour ériger la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) à l'échelle des bassins, en une « priorité politique de premier plan à la prochaine Conférence des Nations Unies sur l'eau » prévue en 2023 à New York aux Etats-Unis. Les participants à ce segment de haut niveau sont venus de tous les coins et recoins de la planète : Asie, Europe, Amazonie, Afrique et ont cogité pendant plusieurs tours d'horloge, du matin jusqu'aux alentours de 17 heures, autour des thèmes de la GIRE, de la Coopération entre bassins, du Financement, de la résilience climatique, entre autres. Le Haut-commissaire de l'OMVG a porté la contribution de l'OMVG à cette tribune de haut-niveau.

Dossier

La synthèse du Secrétaire Général de l'OMVG, M. Ababacar NDAO

A la fin de la session, le Secrétaire Général de l'OMVG, M. Ababacar NDAO a eu l'honneur de présenter aux participants la synthèse des travaux.

Acteur clé dans l'organisation du Forum, l'OMVG a été honorée par le choix de son Secrétaire Général pour présenter les conclusions de cette importante journée sur les bassins. Il résulte de ces conclusions « des commentaires très positifs surtout de la part des responsables des pays co-présidents de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'eau en 2023 ». Le rapporteur de déclarer : « Nous avons été ainsi confortés dans les principes qui constituent ce plan d'action. Aussi pouvons-nous considérer que nous avons établi une base solide pour accélérer notre action ».

Selon les recommandations, des suggestions ont aussi été faites pour la prise en compte des intérêts des populations bénéficiaires et l'élargissement du consensus. « Nous sommes tous d'accord pour dire que la GIRE, qui devrait d'ailleurs faire plus de place aux eaux atmosphériques, aux eaux de pluie, eu égard au phénomène du dérèglement climatique observé ces dernières années, doit être une priorité

politique », a ajouté Ababacar NDAO.

La coopération par bassins, selon les panélistes, a bien pour objectif de répondre aux besoins concrets des populations, des agriculteurs, des industriels. A ce titre, les organismes de bassin, qui sont des plateformes de dialogue et de recherche de consensus, ont un rôle très important à jouer. « Dès la fin de ce Forum, recommandent-ils, jusqu'à la conférence de New York, nous allons continuer la réflexion pour que les bassins soient au cœur de la politique internationale ».

Par ailleurs, magnifiant l'organisation du Forum de Dakar qui s'est voulu un forum de réponses, le Secrétaire Général de l'OMVG a salué les actions concrètes de l'Union européenne et de la Commission africaine. Et de conclure : « Nous avons été témoins d'actions concrètes aujourd'hui. D'abord, il y a la signature d'un protocole d'accord entre l'OMVS et l'Agence Adour Garonne de la France. De plus, il y a l'action plus que concrète de l'Union européenne et de l'Union africaine qui viennent de montrer un engagement très fort à la cause des organismes de bassins transfrontaliers, en lançant cette initiative pour aider l'Afrique ».



Elhadji Lansana FOFANA, Haut-Commissaire de l'OMVG et M. Lamine DIBBA, Ministre de tutelle de la Gambie

Les nouveaux Maires à l'épreuve de la territorialisation des politiques publiques

« Echos des territoires » a donné la parole à trois nouveaux maires du Sénégal avec comme sujet central : la « territorialisation des politiques publiques ». Regards croisés de ces autorités municipales sur une grande cause nationale.



M. Abdoulaye FATY, Maire de Kolibantang

Pour les nouvelles autorités municipales et départementales issues des élections territoriales du 23 Janvier 2022, la territorialisation des politiques publiques est une dynamique qui présente un enjeu de développement local de première importance. Élu pour la première fois Maire de la commune de Kolibantang (Département de Goudomp, Région de Sédhiou) le 23 Janvier 2022, Abdoulaye FATY pense que « la territorialisation des politiques publiques doit occuper une place de choix dans les actions municipales des nouvelles autorités locales. « En effet, la territorialisation est une approche des politiques publiques qui met l'accent sur les spécificités de chaque territoire. En d'autres termes, c'est la manière dont le pouvoir central traite la question territoriale dans ses dimensions nationale et locale en tant qu'enjeu et lieu de pouvoir. Partant de cette définition, nous pensons que le pouvoir central peut coopérer avec le pouvoir local que nous incarnons aujourd'hui afin de mener des actions coordonnées et cohérentes qui répon-

dent aux besoins réels de nos concitoyens, prévus dans nos différents outils de planification », soutient-il dans les colonnes du Magazine « Echos des territoires ». Le Maire de Kolibantang partisan assumé de la territorialisation des politiques publiques ? On peut le croire lorsqu'il assume : « Face à l'insuffisance budgétaire des pouvoirs publics et le souci de l'équité territoriale promue par le Chef de l'Etat, nous considérons humblement que la territorialisation des politiques publiques constitue l'approche la mieux indiquée pour matérialiser la vision du Président de la République qui consiste de rendre nos territoires viables et compétitifs ». Cependant, M. FATY préconise : « la dynamique de territorialisation des actions publiques pour gagner efficacité devrait cibler des axes de coopérations et/ou de partenariats qui peuvent porter essentiellement autour des domaines de l'Agriculture, de l'Éducation, de la Santé, de la Culture, de Fiscalité locale et de l'Emploi des jeunes... ».



M. Ibrahima NIANG, Maire de Medina SABAKH

Autre zone du Sénégal, autre perspective d'analyse de la place que les politiques publiques territoriales

Reportage

municipalités. En effet, M. Ibrahima NIANG, nouveau Maire de *Médina Sabakh* (Département de Niouro du Rip, région de Kaolack) estime que « la territorialisation des politiques publiques doit permettre à chaque collectivité territoriale de pouvoir valoriser ses ressources propres afin d'être en mesure de créer de la valeur ajoutée captable localement ». Cependant, précise-t-il, cela doit nécessairement s'accompagner d'une gouvernance locale capable d'accompagner, stratégiquement et techniquement, l'état central dans la définition des actions publiques localisées. Selon notre interlocuteur, la question qui peut émaner, est de savoir si les ressources humaines propres à nos collectivités territoriales bénéficient de l'expertise et de la compétence afin d'être des partenaires stratégiques et opérationnels de l'Etat central dans l'élaboration et la mise en place d'actions publiques localisées. Toutefois, le Maire de Médina Sabakh reconnaît que « les collectivités territoriales sénégalaises n'ont pas toujours attiré les meilleures compétences administratives du Sénégal ». Une situation qu'il tente d'expliquer : « Cela est dû principalement à la faiblesse des budgets et rémunérations dans les mairies et à la tendance politicienne adoptée par de nombreux élus locaux dans les choix de collaborateurs. Je ne crois pas que suffisamment de collectivités territoriales bénéficient de l'expertise pour être un partenaire stratégique et opérationnel de nos Etats dans cette dynamique de territorialisation des politiques publiques ». Non sans déplorer que « nos mairies et départements seront surtout des consommateurs passifs de ce que l'Etat voudra bien mettre sur la table ».

Il semble ainsi évident à ce stade que la formation (parent pauvre de nos mairies et départements jusqu'à) soit le recours afin de disposer d'équipes municipales et départementales en mesure d'accompagner

efficacement l'autorité centrale dans cette dynamique de territorialisation des politiques publiques au Sénégal.



M. Abdou Aziz GUEYE, Maire de Ouakam

En substance, c'est le plaidoyer porté par M. Abdou Aziz GUEYE, Maire de Ouakam (Département de Dakar, région de Dakar) qui est convaincu que « si l'Etat veut gagner en efficacité et résultats dans la territorialisation des politiques publiques, il faudrait alors que le volet formation des nouvelles équipes municipales et départementales soit au cœur de sa stratégie ». Pour étayer son propos, M. GUEYE déclare bille en tête : « Les ressources humaines des mairies et départements mieux formées feront des politiques publiques territoriales plus efficaces. Nous l'avons, nous, si bien compris que le volet formation municipale était un élément phare du projet de développement que nous avons présenté aux Ouakamois afin de solliciter leurs suffrages ». Mieux, poursuit-il, si la territorialisation de l'action publique vise une valorisation des ressources territoriales (financières, matérielles, socioculturelles et humaines) afin de produire du développement, il semble clair aujourd'hui que ce n'est qu'au prix d'une formation de qualité des nouvelles autorités municipales et départementales que l'Etat pourra atteindre ses objectifs de fournir des réponses adaptées aux problèmes locaux par le biais d'une action publique localisée.

Papa Abdoulaye DIOP



Dialogue des territoires : Le rôle crucial des femmes actrices de développement

La Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT) a placé son initiative de célébration de la journée mondiale des droits des femmes, dans un contexte local, histoire de mieux revaloriser le rôle de la femme sénégalaise. A cet effet, le thème retenu était : « Femme (s), Territoire et Développement ». Benoit SAMBOU a d'emblée félicité l'Amicale des femmes de sa structure d'avoir relevé le défi de l'organisation

Selon le président de la CNDT, le développement durable passera nécessairement par les territoires. « Le développement du Sénégal se fera à partir de chaque territoire », a-t-il affirmé. C'est pourquoi, il exhorte les femmes à se battre pour occuper la place qui leur revient. Pour y arriver, le ministre d'Etat estime que celles-ci ne doivent pas simplement se limiter à faire des plaidoyers. Dans un monde où tout se gagne par la compétition, M. SAMBOU encourage plutôt les femmes à changer de paradigme pour aller résolument vers un succès retentissant qui fera qu'elles soient un véritable moteur du développement de nos territoires. L'occasion faisant le laron, l'ancien ministre de la Jeunesse et de l'Emploi invite à la mise en cohérence des différents démembrements qui s'occupent du financement de l'entrepreneuriat, pour une bonne coordination des poli-

tiques de développement.

Lors de ce panel, les différentes communications ont magnifié le rôle fondamental de la femme dans le développement socioéconomique. « La femme doit être célébrée tous les jours, car sa contribution dans le développement socioéconomique est incommensurable », a introduit la présidente du REFESPL. Sous ce rapport, Fatima DEME a partagé les expériences acquises par son organisation dans le domaine de la planification familiale. L'accompagnement de celle-ci a permis à la femme de jouer pleinement son rôle en tant mère et actrice de développement durable. Dans le même sillage, la coordinatrice du Pôle SADA/Enda GRAF Sahel a présenté les nombreuses actions que sa structure a menées sur le terrain, afin d'améliorer la position de la femme dans les instances de décision, de former les femmes pour devenir de véritables entrepreneures et de les renforcer sur les enjeux de leurs secteurs d'activités (restauration, transformation...), entre autres.

Ibrahima TOURE



Le Président de la CNDT et les femmes de l'Amicale

Annette Seck NDIAYE, une femme politique « porteuse » d'un héritage moral



Au départ, elle était une femme de développement. Aujourd'hui, elle porte les habits d'une femme politique. Elle, c'est Annette Seck NDIAYE. Mais, la politique était déjà dans ses gènes depuis sa tendre enfance. « J'ai vu plusieurs fois les responsables politiques de Casamance se retrouver, à l'époque, chez nous pour discuter entre eux afin d'harmoniser leurs positions. Ils mettaient toujours en avant les intérêts de toute la Casamance pour qu'elle soit fortement représentée dans le gouvernement », se remémore-t-elle dans l'entretien téléphonique qu'elle a accordé à « Echos des territoires ». « La Casamance était très forte », confie-t-elle sur un ton nostalgique de ces « hommes politiques qui se faisaient respecter ». Elle nous cite certains d'entre eux : Emile BADIANE, Adama DIALLO, Landing SANE, etc. Pour une anecdote, Annette SECK raconte qu'un jour sa défunte mère lui dit sur brin d'humour : « Le gouvernement de la Casamance est en train de discuter. Ensuite, ce sera le gouvernement du Sénégal... » A vrai dire, Annette SECK grandit dans un environnement familial rythmé par des réunions politiques des cadres politiques casa-

mançais de l'époque parmi lesquels faisait partie son père Assane SECK. A titre de rappel, ce dernier fut plusieurs fois ministres, sans discontinu, respectivement sous SENGHOR et DIOUF (de juin 1966 à avril 1983). Depuis 2014, l'Université de Ziguinchor porte le nom de cet illustre fils du Sénégal qui naquit à Ignore et grandit à Marsassoum. Tel père, telle fille ! Annette Seck NDIAYE serait-elle en train de marquer pas à pas l'histoire politique de son temps ? En tout cas, tout porte à le croire, même si elle reconnaît n'être pas très tôt entrée en politique comme l'avait fait son défunt père. Elle ne considère pas ce « retard » comme un handicap. Loin de là. Le destin de chacun d'entre nous étant écrit, pour reprendre ses propos, la vie politique de Madame Annette SECK prendra un tournant historique. A l'issue des élections territoriales, son nom sera gravé donc dans les annales politiques du Sénégal après avoir été portée au pinacle. Elle sera élue présidente du Conseil départemental de Sédhiou. C'est la première fois dans l'histoire de cette ancienne capitale de la Casamance qu'une femme soit à un tel niveau de responsabilité politique. L'histoire retiendra que, dans toute la Casamance, Annette SECK est la première femme politique qui ait dirigé un Conseil départemental. Les analystes empruntent souvent un vocable militaire pour qualifier une ascension politique. Le 23 janvier 2022, Annette SECK a pris des galons. Comme ce fut le cas aussi pour son père. Le 2 janvier 1981, soit un jour après que le Premier ministre Abdou DIOUF a hérité le Pouvoir des mains de SENGHOR, Assane SECK occupera alors le premier rang dans l'ordre protocolaire du gouvernement conduit par Habib THIAM.

Portrait

Il était ministre d'Etat chargé de la Culture. La consécration de Madame Annette SECK a toute une singularité. Dans le Pakao, la gent féminine engagée dans le champ politique local n'a jamais réussi à se faire une place au soleil. La faute aux pesanteurs culturelles qui semblent encore avoir de beaux jours devant elles. Mais quel a été le secret de Annette Seck ? A-t-elle bénéficié de l'aura de son père pour surclasser les hommes qui règnent sans partage sur l'arène politique local ? « Tout le monde était dubitatif », explique-t-elle. Car, peu de gens croyaient réellement à ses chances de marquer un coup fumant. « Le contexte religieux est très marqué dans le Pakao. J'ai été très agréablement surprise. Mais il faut reconnaître que les femmes ont véritablement porté ma candidature », déclare-t-elle. Toutefois, elle dit « n'avoir pas senti cette réticence ». Annette SECK estime que Macky SALL, leader de la coalition présidentielle, dont elle a pu bénéficier du soutien a fait un « appel du pied » au leadership féminin dans le département de Sédhiou. Quand on est issu d'une famille dont le père a rempli avec

brio son devoir d'homme d'Etat, s'engager en politique devient un lourd fardeau. Annette SECK est en surtout consciente. « C'est un héritage moral que je porte sur mes épaules », a-t-elle fait savoir. Pour un de ses proches, la Directrice générale de la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (PNA) a toutes les qualités d'assumer le legs politique de son père. « Elle a reçu une bonne éducation. C'est pourquoi elle ne fait pas trop de bruit. Elle peut bien, en politique, suivre les pas de son père ; car elle a le sens des responsabilités », a-t-il loué les qualités de la présidente du Conseil départemental de Sédhiou. En tout cas, Annette SECK est déjà sur la voie tracée par son père, elle, qui entend porter le « plaidoyer politique » de sa région « au plus haut niveau ». C'est la grande cause qui l'anime après plus de 30 ans de carrière dans le domaine de la santé au Sénégal et à l'étranger.

Boubacar Demba SADIO

Contribution

ENTENTE INTERTERRITORIALE DES COMMUNES

Le Bassin Versant de Keur Diatta offre un exemple de coopération territoriale



Pour appuyer la formulation et la mise en œuvre de la politique de l'Intercommunalité et de la Coopération territoriale, il est créé, auprès de Monsieur le Président de la République, la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT) dont le schéma d'intervention s'articule autour de la production de résultats orientée sur la promotion d'un modèle de territorialisation du PSE, la maîtrise de l'Information territoriale ainsi que l'institutionnalisation de la concertation permanente des acteurs territoriaux nationaux et locaux à travers le Cycle de Dialogue.

Dans ce cadre, des Collectivités territoriales, manifestant leur intérêt de se regrouper autour d'initiatives d'intercommunalité ou en d'autres formes de coopération territoriale, continuent de bénéficier de l'accompagnement de la CNDT résolument engagée dans la poursuite de la mise en œuvre de ses missions axées sur : **(i)** la définition des méca-

nismes de Coopération territoriale ; **(ii)** la promotion des Groupements d'intérêt communautaires ; **(iii)** la création de Groupements d'intérêt communal et d'Etablissement publics territoriaux ; **(iv)** la constitution de Groupements territoriaux ou pôles territoires ; **(v)** la Concertation permanente des acteurs territoriaux nationaux et locaux ainsi que **(vi)** la production des outils d'ingénierie territoriale qui renseignent et actualisent l'analyse sur les ressources humaines, matérielles et financières des Collectivités territoriales ainsi que les conditions de leur amélioration.

Parmi les expériences récentes de coopération active entre collectivités territoriales, on peut citer « l'Entente interterritoriale des Communes du Bassin Versant de Keur DIATTA ».

L'« Entente Keur DIATTA » est une structure de coopération interterritoriale créée le 28 janvier 2020, date de l'Assemblée Générale constitutive tenue au Centre de Formation professionnelle (CFP) de Nioro du Rip, sous la présidence du Préfet Abdou Aziz Diagne, en présence de Monsieur Arona BA, Secrétaire Général de la CNDT, venu représenter Monsieur le Ministre d'Etat Benoit SAMBOU, Président de la CNDT, et du représentant de l'Agence belge de Coopération ENABEL/PARERBA, Monsieur Ronan LEMAREC.

Cette Assemblée Générale a constitué l'acte final d'une option retenue et engagée depuis le 15 octobre 2019, à Porokhane, à l'occasion de l'Atelier de restitution et de validation du Rapport provisoire de l'Etude portant « Elaboration du Plan d'Aménagement du Bassin Versant de Keur Diatta ». Il s'agit de l'un des trois Plans d'Aménagement, en ancrage dans le Département de Nioro du Rip, dont le processus d'élaboration a été financé et accompagné

Contribution

par le Projet PARERBA. Le Bassin Versant Keur Diatta s'étend sur une superficie de 588,8 km², son réseau hydrographique étant un affluent du cours d'eau appelé le Bao Balong. La principale recommandation de l'atelier de Porokhane a préconisé la mise en place d'une intercommunalité dédiée. Ainsi, l'Entente Keur Diatta a été créée, après que les différentes parties prenantes, en l'occurrence les conseils municipaux respectifs, ont délibéré pour autoriser l'adhésion de leur commune à cette initiative. Cela a conduit à la possibilité d'une synergie d'actions d'un grand nombre de collectivités territoriales du département de Nioro afin de mutualiser leurs efforts et de réaliser, ensemble, des projets de développement structurants.

Au demeurant, la structure de coopération interterritoriale du bassin versant de Keur DIATTA a favorisé un pilotage institutionnel des documents, à travers des actions de plaidoyer et de recherche de financement pour la valorisation des projets retenus dans le Plan d'Aménagement ou d'autres projets rentrant dans les préoccupations des collectivités territoriales membres que sont les Communes de : Dabaly, Darou Salam, Gainth Kaye, Nioro du Rip, Paoskoto, Porokhane et Taiba Niassène.

Et tout dernièrement, le Conseil Départemental de Nioro du Rip s'est engagé à adhérer à l'Entente qui est d'ailleurs appelée à s'élargir aux autres communes du Département et donc à intégrer les deux autres Bassins Versant (Kayemor et Sabouya).

Les missions de l'Entente Keur DIATTA sont les suivantes : concevoir et appuyer la mise en œuvre de projets économiques structurants pour le développement socio-économique des territoires de l'Entente ; appuyer la gestion concertée des ressources naturelles et des infrastructures écono-

miques Trans communales structurantes ; promouvoir l'attractivité économique des territoires ; appuyer les collectivités territoriales membres dans l'élaboration des documents de planification (PDC, PDD, SDAT, POAS...) ; développer la mutualisation des services publics ; rechercher des financements pour la réalisation des projets structurants Trans communaux ; promouvoir le partenariat et la coopération au service du développement des territoires.

Le Plan Stratégique 2021-2026 de l'Entente s'articule autour d'une trentaine de projets comprenant la construction et réhabilitation de 04 digues anti-sel ; la construction et réhabilitation de 05 digues de retenue et de franchissement ; la construction de 08 périmètres maraichers ; l'aménagement de mares pastorales ; le faucardage et le traitement industriel du typha (natte, charbon...) ; la construction de fermes piscicoles et de cages flottants ; la construction de parcs forestiers ; la construction de pistes de production ; la construction de 02 centres de service agricole à Porokhane et Taiba Niassene ; l'aménagement de sites de transfert dans les Communes et la réalisation de 02 centres de tri et de valorisation des déchets solides à des endroits qui seront fixés après concertation.

Le Portefeuille global de ces différents projets se monte à vingt milliards de francs CFA. Une fois réalisés, ces projets sont susceptibles de créer énormément de richesses et de revenus pour les populations et générer plus de 3000 emplois directs pour les jeunes et les femmes. En un mot, c'est le problème du 'XEYU NDAW YI' qui trouve, ici, sa réponse la plus plausible et la plus pertinente pour le Département de Nioro du Rip.

Arona BA, Secrétaire permanent de la CNDT